



## E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

7<sup>ème</sup> séance du mardi 20 novembre 2018

Présidence de M. Valéry Beaud, président

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu la démission de Mme Sara Gnoni (Les Verts) de la Commission permanente des finances du Conseil communal ;
- ouï la présentation d'un-e candidat-e par M. Daniel Dubas au nom du groupe Les Verts, le siège restant acquis de droit à ce groupe ;
- ouï la proposition du président du Conseil de voter à main levée ;
- considérant que cette élection a été portée à l'ordre du jour,

*désigne*

à main levée,

M. Benjamin Rudaz (Les Verts) comme membre de la Commission permanente des finances pour la législature 2016-2021.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt novembre deux mil dix-huit.

Le président :

Le secrétaire :



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

7<sup>ème</sup> séance du mardi 20 novembre 2018

Présidence de M. Valéry Beaud, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le préavis N° 2018/39 de la Municipalité, du 6 septembre 2018 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de ratifier la convention intercommunale relative à l'exploitation de la station d'épuration et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise – STEP de Vidy – présentée dans le présent préavis.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt novembre deux mil dix-huit.

Le président :

Le secrétaire :



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

7<sup>ème</sup> séance du mardi 20 novembre 2018

Présidence de M. Valéry Beaud, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le préavis N° 2017/30 de la Municipalité, du 10 août 2017 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'allouer à la Municipalité une subvention d'investissement de CHF 1'500'000.- en faveur de la paroisse catholique Notre-Dame afin de lui permettre de procéder aux travaux de restauration intérieure de l'église ;
2. d'amortir annuellement le crédit mentionné sous chiffre 1 par la rubrique 5013.331 du Secrétariat général enfance, jeunesse et quartiers ;
3. de faire figurer sous la rubrique 5013.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 1 ;

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt novembre deux mil dix-huit.

Le président :

Le secrétaire :



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

7<sup>ème</sup> séance du mardi 20 novembre 2018

Présidence de M. Valéry Beaud, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le préavis N° 2018/29 de la Municipalité, du 5 juillet 2018 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'adopter le principe du crédit-cadre 5e étape 2018-2022, destiné à la mise en œuvre sur cinq ans d'un programme d'entretien et d'importants travaux de rénovation du patrimoine administratif ;
2. d'allouer à cet effet à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 12'425'000.- ;
3. d'amortir annuellement la somme prévue sous chiffre 2 par le budget du Service du logement et des gérances, rubrique n° 4900.331 ;
4. de faire figurer sous la rubrique n° 4900.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 2.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt novembre deux mil dix-huit.

Le président :

Le secrétaire :



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

7<sup>ème</sup> séance du mardi 20 novembre 2018

Présidence de M. Valéry Beaud, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le rapport-préavis N° 2018/12 de la Municipalité, du 22 mars 2018 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

- 1a. de prendre acte des intentions municipales en matière de politique des quartiers (1<sup>ère</sup> étape).
  1. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Natacha Litzistorf et consorts « Pour une politique des quartiers – de TOUS les quartiers ! » ;
  2. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Pour l'étude du "budget participatif" à Lausanne » ;
  3. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Fabrice Moscheni et consorts « Plus de démocratie avec le budget participatif » ;
  4. de prendre acte que la Municipalité s'engage à créer une délégation municipale en matière de politique des quartiers ;
  5. de prendre acte que la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers préside et coordonne la délégation municipale en matière de politique des quartiers ;
  6. de prendre acte de l'intention de la Municipalité de prévoir un budget participatif pour les projets qui remontent des initiatives citoyennes ;
  7. d'approuver la création d'une subvention de soutien aux projets de quartier par le biais d'une nouvelle subvention à la rubrique 5010.365 « subventions à des institutions » dans le but de soutenir les initiatives des porteurs de projets dans les quartiers ;
  8. de maintenir au budget ordinaire de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers un montant annuel de CHF 250'000.-, prélevé sur le Fonds communal pour le développement durable et destiné au financement des Contrats de quartier, conformément à l'adoption par le Conseil communal en date du 25 septembre 2012 du rapport-préavis N° 2012/3 du 19 janvier 2012 relatif à la politique communale en matière de développement durable.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt novembre deux mil dix-huit.

Le président :

Le secrétaire :



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

7<sup>ème</sup> séance du mardi 20 novembre 2018

Présidence de M. Valéry Beaud, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le rapport N° 2018/31 de la Municipalité, du 20 septembre 2018 ;
- vu le rapport de la Commission permanente de gestion qui a examiné cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. de prendre acte du rapport N° 2018/31 du 13 septembre 2018, concernant les initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2018 ;
2. de prendre acte que les objets suivants ont reçu une réponse entre le 1<sup>er</sup> juillet 2018 et le 13 septembre 2018 :
  - 2.1. Postulat de M. Guy Gaudard « Pour un usage payant de certains WC publics » (objet n° 93) ;
  - 2.2. Postulat de M. Laurent Rebeaud et consorts « Demande d'une étude sur la possibilité de réduire le nombre des WC publics à Lausanne en faisant appel à un partenariat » (objet n° 94) ;
  - 2.3. Postulat de M. Robert Josten et consorts « Pour un peu d'air dans nos boîtes aux lettres » (objet n° 95) ;
  - 2.4. Postulat de M. Johann Dupuis et consorts « Responsabiliser les grands commerces par rapport au recyclage des déchets d'emballage » ; (objet n° 96) ;
  - 2.5. Postulat de Mme Véronique Beetschen et consorts « Une outilhèque pour les bricoleuses et les bricoleurs, jardinières et jardiniers lausannois » (objet n° 97) ;
  - 2.6. Postulat de Mme Sara Gnoni et consorts « Pour une ville de Lausanne sans mégots » (objet n° 98) ;
  - 2.7. Postulat de M. Manuel Donzé « Les bibliothèques lausannoises : une politique des horaires à revoir (objet n° 18) ;
  - 2.8. Postulat de Mme Laurence Mundinger-Jaccard et consorts « Des bibliothèques éphémères dans les piscines de quartier : l'art d'associer les plaisirs » (objet n° 19) ;
  - 2.9. Postulat de M. Henri Klunge et consorts « Pour faire voter les plus jeunes, Easyvote » (objet n° 4) ;
  - 2.10. Postulat de Mme Françoise Longchamp et consorts « 'Une ville dynamique ouverte sur le monde - demande pour la possibilité d'installer un wi-fi gratuit dans la Commune de Lausanne » (objet n° 99) ;
  - 2.11. Postulat de Mme Séverine Evéquoz et consorts « Pour une mise en œuvre du réseau écologique lausannois, dès maintenant ! » ; (objet n° 50) ;

- 2.12. Postulat de Mme Séverine Evéquo et consorts « Des grainothèques pour favoriser l'échange et la diversité génétique des plantes cultivées » (objet n° 53) ;
3. de prolonger au 31 décembre 2018 le délai de réponse aux objets suivants :
- 3.1. Postulat de M. Philipp Stauber et consorts « Pour une réaffectation partielle du site de Beaulieu » (objet n° 8) ;
- 3.2. Postulat de M. Jacques Pernet et consorts « Parce que Beaulieu le vaut bien ! ou : du maintien de l'activité des Halles nord » (objet n° 10) ;
- 4.6 Postulat de M. Valéry Beaud et consorts « Une gouvernance participative pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup » (objet N°7)
- 4.50 Postulat de Mme Latha Heiniger « Un contrat de quartier pour les quartiers du Nord Ouest de la Ville de Lausanne, prioritairement pour les quartiers de Bellevaux/Entre-Bois » (objet N°57)
4. de prolonger au 31 janvier 2019 le délai de réponse aux objets suivants :
- 4.58 Postulat de M. Julien Eggenberger et consorts « Planification des rénovations et constructions scolaires » (objet N° 65) ;
- 4.60 Postulat de M. Manuel Donzé « Leçons de rythmique : des infrastructures inadaptées » (objet N° 67)
5. de prolonger au 31 mars 2019 le délai de réponse aux objets suivants :
- 4.31 Postulat de M. Yves Ferrari « Des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) qui intègrent véritablement la durabilité environnementale... Un pas de plus vers la société à 2'000 W. » (objet N° 36) ;
- 4.32 Postulat de M. Jean-Daniel Henchoz et consorts « Lausanne veut cultiver la différence, source d'une immense richesse à l'occasion des JOJ 2020 » (objet N° 37) ;
- 4.43 Postulat de Mme Myrèle Knecht et consorts « Pour que figure un paragraphe concernant la mise en œuvre spécifique de l'accessibilité universelle dans tout rapport-préavis concernant le domaine bâti /nouvelles constructions, rénovation) concerné par la LHand » (objet N°48) ;
- 4.66 Postulat de Mme Myrèle Knecht « Pour que Lausanne adopte une stratégie d'élimination des inégalités et d'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap » (objet N° 73) ;
6. de prolonger au 30 juin 2019 le délai de réponse aux objets suivants :
- 4.1 Postulat de M. Mathieu Blanc et consorts « Un plan d'action pour lutter contre la bureaucratie et la sur-réglementation communale » (objet n° 1) ;
- 4.2 Postulat de M. Jacques Pernet « Demande à la Municipalité d'étudier l'inclusion d'un chapitre 'transversal intitulé 'Retombées économiques' dans les préavis et rapport-préavis » (objet n° 2) ;
- 4.3 Postulat de M. David Payot et consorts « Pour une médiation administrative communale » (objet n° 3) ;
- 4.4 Postulat de Mme Thérèse De Meuron « Demande à la Municipalité d'établir l'inventaire des missions que Lausanne doit, pour des raisons légales, exécuter ou décide, parce qu'elle les juge indispensables pour le bien de ses administrés, de se les donner » (objet n° 5) ;
- 4.5 Postulat de M. Ilias Panchard et consorts « Pour que la Caisse de pensions du personnel communal désinvestisse de l'armement » (objet n° 6) ;
- 4.7 Postulat de M. Hadrien Buclin et consorts « Après Lausanne Capitale olympique, Lausanne Capitale verte » (objet n° 9) ;

- 4.8 Postulat de M. Pierre Conscience et consorts « Lausanne 'Zone hors TISA' : que ça se voie ! » (objet n° 11) ;
- 4.9 Postulat de M. Jean-Marie Fürbringer et consorts « Utilisons du bois suisse pour noire métamorphose » (objet n° 12) ;
- 4.10 Postulat de Mme Sarah Neumann et consorts « Des mesures ciblées pour les retraites artistiques » (objet n° 13) ;
- 4.11 Postulat de M. Yvan Salzmann « Pour une pérennisation des ateliers d'artistes lausannois » (objet n° 14) ;
- 4.12 Postulat de Mme Véronique Beetschen et consorts « Une plateforme 'last minute' pour l'offre culturelle lausannoise » (objet n° 15) ;
- 4.13 Postulat de M. Bertrand Picard « Mieux présenter au public les œuvres de la collection d'art de la Ville de Lausanne » (objet n° 16) ;
- 4.14 Postulat de Mme Léonore Porchet « Lausanne, chef-lieu de la bande dessinée » (objet n° 17) ;
- 4.15 Postulat de Mme Séverine Evéquoz et consorts « Quel avenir pour le Pavillon Rousseau et l'herbier vivant de Rosalie de Constant au domaine de la Chablière ? » (objet n° 20) ;
- 4.16 Postulat de Mme Léonore Porchet et consorts « Pour que Lausanne rejoigne le Rainbow Cities Network » (objet n° 21) ;
- 4.17 Postulat de Mme Géraldine Bouchez « Un symbole fort pour dire NON à l'homophobie ! » (objet n° 22) ;
- 4.18 Postulat de M. Nicola DI Giulio « Amélioration de l'équipement des services d'urgence » (objet n° 23) ;
- 4.19 Postulat de M. Guy Gaudard « 'Métamorphose' de la sécurité, renforçons la police de proximité ! » (objet n° 24) ;
- 4.20 Postulat de M. Jean-Daniel Henchoz « Pour une exonération à tout le moins partielle des taxes d'amarrage et d'occupation pour les pêcheurs professionnels lausannois » (objet n° 25) ;
- 4.21 Postulat de M. Jacques Pemet et consorts « Quel futur pour le commerce lausannois ? » (objet n° 26) ;
- 4.22 Postulat de Mme Léonore Porchet et consorts « Une monnaie complémentaire pour la vie et le commerce local » (objet n° 27) ;
- 4.23 Postulat de M. Henri Klunge « Quid d'une monnaie locale à Lausanne ? » (objet n° 28) ;
- 4.24 Postulat de M. Philippe Miauton et consorts « Rendre Lausanne plus riche » (objet n° 29) ;
- 4.25 Postulat de M. Bertrand Picard et consorts « P+R+S : Parc'n'ride'n'shop » (objet n° 30) ;
- 4.26 Postulat de Mme Florence Bettschart-Narbel « Pour une redynamisation du commerce lausannois » (objet n° 31) ;
- 4.27 Postulat de M. Denis Corboz « Développement de l'aide de livraison à domicile » (objet n° 32) ;
- 4.28 Postulat de M. Matthieu Carrel et consorts « Des bains d'hiver à Lausanne » (objet n° 33) ;
- 4.29 Postulat de M. Philipp Stauber « Pour un décompte des eaux équitable, transparent et écologique selon le principe du pollueur-payeur » (objet n° 34) ;
- 4.30 Postulat de Mme Géraldine Bouchez « Les conduites d'eau potable lausannoises pour produire de l'électricité » (objet n° 35) ;



- 4.33 Postulat de M. Laurent Rebeaud et consorts « Demande d'une étude sur la faisabilité et l'opportunité d'une expérience pilote dans la perspective du revenu de base inconditionnel (RBI) » (objet n° 38) ;
- 4.34 Postulat de M. Hadrien Buclin et consorts « Pour une réduction conséquente des nuisances sonores provoquées par l'aéroport de la Blécherette et des dangers relatifs au trafic aérien en zone urbaine » (objet n° 39) ;
- 4.35 Postulat de Mme Thanh-My Tran-Nhu « Pour des manifestations sportives écologiques et durables » (objet n° 40) ;
- 4.36 Postulat de M. Guy Gaudard « Amiante-danger mortel » (objet n° 41) ;
- 4.37 Postulat de Mme Évelyne Knecht « Pour du logement social partagé » (objet n° 42) ;
- 4.38 Postulat de Mme Sophie Michaud Gigon et consorts « Café-jeux parents-enfants à la berlinoise » (objet n° 43) ;
- 4.39 Postulat de M. Nkiko Nsengimana et consorts « Pour une étude et des mesures relatives à la sous-location abusive via les plateformes d'hébergement telle qu'Airbnb » (objet n° 44) ;
- 4.40 Postulat de Mme Sophie Michaud Gigon et consorts « Collection de l'Art Brut : un café-restaurant pour le Musée et le quartier » (objet n° 45) ;
- 4.41 Postulat de Mme Sophie Michaud Gigon et consorts « Pour favoriser une optimisation de l'utilisation des surfaces habitables » (objet n° 46) ;
- 4.42 Postulat de M. Guy Gaudard « Hôtellerie des Chevreuils » (objet n° 47) ;
- 4.44 Postulat de M. Julien Eggenberger « Pour un parc public dans le quartier Valmont – Praz-Séchaud – Vennes » (objet n° 49) ;
- 4.45 Postulat de Mme Séverine Evéquo et consorts « Pour des mesures d'accompagnement nature paysage et espace public au sein du Projet d'agglomération Lausanne-Morges, en particulier pour les Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) » (objet n° 51) ;
- 4.46 Postulat de M. Romain Felli et consorts « Pour des pataugeoires en libre-accès dans les parcs publics » (objet n° 52) ;
- 4.47 Postulat de M. Mathieu Maillard et consorts « Pour un parc Montbenon accueillant, toute l'année, à toute heure et pour tous les âges » (objet n° 54) ;
- 4.48 Postulat de Mme Géraldine Bouchez et consorts « Label Ville Verte Suisse, prochaine médaille d'or de Lausanne ? » (objet n° 55) ;
- 4.49 Postulat de M. Stéphane Wyssa et consorts « Développement de l'identité numérique à Lausanne » (objet n° 56) ;
- 4.51 Postulat de Mme Sara Soto et consorts « Art urbain : pour une géographie de sites dédiés » (objet n° 58) ;
- 4.52 Postulat de Mme Latha Heiniger « Fondation Idée-sport : l'activité physique non compétitive au service de la socialisation et de la participation dès le plus jeune âge » (objet n° 59) ;
- 4.53 Postulat de M. Fabrice Moscheni « Réfrigérateurs en libre-service - réduire le gaspillage alimentaire et améliorer le lien social » (objet n° 60) ;
- 4.54 Postulat de M. Manuel Donzé « Créer du lien intergénérationnel à travers les cantines scolaires » (objet n° 61) ;
- 4.55 Postulat de M. Romain Felli et consorts « Pédibus 2.0 : que roule le cyclobus ! » (objet n° 62) ;
- 4.56 Postulat de Mme Anita Messere « Des crèches dehors par tous les temps, un succès fou ! » (objet n° 63) ;

- 4.57 Postulat de Mme Florence Germond et consorts « Pour un renforcement de la prise en charge extrascolaire des écolier-ère-s de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> année primaire » (objet n° 64) ;
- 4.59 Postulat de M. Manuel Donzé « Les devoirs surveillés à Lausanne : va-t-on vers une dégradation des conditions de ces prestations ? » (objet n° 66) ;
- 4.61 Postulat de M. Jacques-Étienne Rastorfer et consorts « Pour une récréation des cours de récréation » (objet n° 68) ;
- 4.62 Postulat de Mme Alice Genoud consorts « Pour une politique de soutien à l'allaitement urbain à Lausanne » (objet n° 69) ;
- 4.63 Postulat de Mme Carine Carvalho Arruda et consorts « Une politique publique pour toutes et tous : analyse budgétaire en termes de genre et d'égalité entre femmes et hommes » (objet n° 70) ;
- 4.64 Postulat de Mme Éliane Aubert « Pour étudier l'introduction du coworking dans l'administration lausannoise » (objet n° 71) ;
- 4.65 Postulat de Mme Françoise Longchamp « Pour l'introduction d'un jour par semaine de télétravail dans l'administration lausannoise » (objet n° 72) ;
- 4.66 Postulat de Mme Myrèle Knecht « Pour que Lausanne adopte une stratégie d'élimination des inégalités et d'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap » (objet n° 73) ;
- 4.67 Postulat de Mme Sylvianne Bergmann « Pour des mesures visant à favoriser l'engagement de personne handicapée » (objet n° 74) ;
- 4.68 Postulat de Mme Sylvianne Bergmann et consorts « Des aides concrètes pour les proches aidants » (objet n°75) ;
- 4.69 Postulat de Mme Maria Dolores Velasco « Pour une place Centrale conviviale et accueillante » (objet n° 76) ;
- 4.70 Postulat de Mme Sarah Neumann et consorts « Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain » (objet n° 77) ;
- 4.71 Postulat de Mme Élisabeth Müller consorts « Pour une nouvelle gestion du stationnement sur le domaine public » (objet n° 78) ;
- 4.72 Postulat de M. Valéry Beaud « Pour une véritable stratégie de requalification de l'espace public » (objet n° 79) ;
- 4.73 Postulat de Mme Florence Bellschart-Narbel et consorts « Nos P+R sont-ils adaptés ? » (objet n° 80) ;
- 4.74 Postulat de M. Henri Klunge et consorts « En ville comme à la montagne, le mieux pour monter c'est le téléphérique ! » (objet n° 81) ;
- 4.75 Postulat de M. Johann Dupuis et consorts « Voies express vélo et rues cyclables » (objet n° 82) ;
- 4.76 Postulat de M. Guy Gaudard et consorts « La place de la Sallaz aux piétons » (objet n° 83) ;
- 4.77 Mme Céline Misiego « Pages blanches pour Lausanne » (objet n° 84) ;
- 4.78 Postulat de M. Vincent Rossi et consorts « Des pauses dans l'affichage publicitaire à Lausanne » (objet n° 85) ;
- 4.79 Postulat de M. Valéry Beaud et consorts « Grands chantiers : de l'art, de la couleur et une ouverture sur l'espace public » (objet n° 86) ;
- 4.80 Postulat de Mme Françoise Longchamp « Demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de prolonger la phase verte pour les piétons » (objet n° 87) ;
- 4.81 Postulat de M. Jean-Christophe Birchler et consorts « Des macarons de stationnement au service des artisans et de l'environnement » (objet n° 88) ;

- 4.82 Postulat de M. Nicola Di Giulio « Fluidifier le trafic en ville tout en diminuant l'impact sonore et celui des polluants » (objet n° 89) ;
- 4.83 Postulat de M. Johan Pain « Moins d'attente aux feux rouges pour les piétons pour faciliter leurs déplacements » (objet n° 90) ;
- 4.84 Postulat de Mme Sara Gnoni et consorts « Pour une journée des piétons dans certaines zones de la Ville à intervalles réguliers » (objet n° 94) ;
- 4.85 Postulat de M. Henri Klunge « Lausanne en marche. » (objet n° 92)
- 4.86 Postulat de M. Xavier Company et consorts « Pour que Lausanne propose une énergie propre et locale, exempte de production nucléaire » (objet n° 100) ;
- 4.87 Pétition de Mme Josiane Bögli et consorts « Pour la préservation du jardin agrémentant les immeubles du chemin du Levant 1, 3 et 5 à Lausanne » (objet n° 101) ;
- 4.88 Pétition du Comité de pétitions du PDC Lausanne « Stop à la pénurie de places de crèches à Lausanne » (objet n° 102) ;
- 4.89 Motion de M. Fabrice Moscheni « Améliorer la gouvernance du Conseil communal » (objet n° 103) ;

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt novembre deux mil dix-huit.

Le président :

Le secrétaire :



# E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

7<sup>ème</sup> séance du mardi 20 novembre 2018

Présidence de M. Valéry Beaud, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le rapport de la Municipalité sur sa gestion en 2017 ;
- vu le rapport de la Commission permanente de gestion pour l'année 2017 ;
- vu les observations formulées par dite Commission ;
- vu les réponses de la Municipalité à ces observations ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'approuver la gestion de la Municipalité de 2017 ;
2. d'approuver le rapport de la Commission permanente de gestion ;
3. d'accepter les réponses aux observations : 1 à 4.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt novembre deux mil dix-huit.

Le président :

Le secrétaire :



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

7<sup>ème</sup> séance du mardi 20 novembre 2018

Présidence de M. Valéry Beaud, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Ilias Panchard et consorts « *Pour une meilleure protection de la jeunesse face à la fumée passive* » ;
- ouï la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt novembre deux mil dix-huit.

Le président :

Le secrétaire :



## E X T R A I T

### DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

7<sup>ème</sup> séance du mardi 20 novembre 2018

Présidence de M. Valéry Beaud, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de M. Ilias Panchard : « *Arrivée de la 5G : anticiper l'augmentation des ondes ?* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt novembre deux mil dix-huit.

Le président :

Le secrétaire :